

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE	X						
André COLLON	X						
Ghislaine BEAUME	X						
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélie ANDREANI	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU	X						
Hervé ODET	X						
Isabelle ROGNARD	X						
Sandrine TOMAS	X						
Total	13						

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Autres personnes présentes :

Secrétaire de séance : J.-Charles GALINDO a été nommé secrétaire de séance

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR (SUR DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE)

- **Devis CERIG**
- **Renouvellement convention Agence Départementale d'Ingénierie**
- **Avenants aux forfaits Laurent Chassagne Architecte**

Décision de l'assemblée : (0) abstention (0) contre (13) pour

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la séance du 23/05/2017

- fait l'objet de remarques de la part de Ghislaine Beaume déplorant la non-indication des montants des devis concernant les entreprises locales
- est adopté en l'état : 1 voix *contre*, 12 voix *pour*.

ORDRE DU JOUR :

- **Choix des entreprises pour la restructuration d'école et de la salle des fêtes**
- **Devis signalétique**
- **Demande d'un forage au plan d'eau de la part de M. Neyrin**
- **Suite à donner sur la modification du PLU**
- **Point sur la bibliothèque**
- **Questions diverses**

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA RESTRUCTURATION D'ÉCOLE ET DE LA SALLE DES FÊTES

La COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, réunie le 26 juin 2017 :

- après avoir entendu les explications du Maître d'œuvre sur les offres reçues lors de la séance d'ouverture des plis du 2 juin 2017, dans le cadre de la procédure adaptée,
- après avoir commenté, discuté et validé les propositions des différentes entreprises concernant les différents lots constitutifs des appels d'offres

Propose au Conseil Municipal les entreprises retenues pour :

LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE

lot 01 : démolition BARRAIS CHANTIERS GANATHAINS GENAY
lot 02 : terrassement et VRD ROGER MARTIN
lot 03 : gros œuvre (avec option béton teinté) RHONE ALPES EXTERIEUR
lot 04 : étanchéité SOLOSEC
lot 05 : charpente bois – couverture tuiles – bardage GIRAUD CHARPENTE
lot 06 : menuiseries extérieurs aluminium MOREL
lot 07 : métallerie – serrurerie TETE SAS
lot 08 : menuiseries intérieures CHEVILLON
lot 09 : plâtrerie – peinture PETETIN
lot 10 : plafonds suspendus ISOLATION SERVICE
lot 11 : carrelages faïences SERRANO
lot 12 : sols souples PEROTTO
lot 13 : ascenseur ORONA
lot 14 : chauffage – ventilation – plomberie – sanitaire BRACHET COMTET
lot 15 : électricité courants faibles NEVEU
lot 16 : bâtiments modulaires (avec climatisation simple) COUGNAUD
pour un total de 754 519,55 € HT 905 423,46 € TTC

POUR LA RENOVATION / EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

lot 01 : démolition – gros œuvre – façades – VRD (avec plafond) MOREL et ASSOCIES	
lot 02 : charpente bois GIRAUD CHARPENTE	
lot 03 : étanchéité SOLOSEC	
lot 04 : menuiseries extérieures PVC MOREL SAS	
lot 05 : menuiseries extérieures ALU – métallerie MOREL SAS	
lot 06 : menuiseries intérieures LES MENUISERIES DE L'AIN	
lot 07 : plâtrerie – peinture – plafond (avec plafond) GPR	
lot 08 : carrelages – faïences (avec réfection carrelage salle) RABS	
lot 09 : ventilation – plomberie – sanitaires THIERRY ROCHE	
lot 10 : électricité – chauffage électrique – courants faibles (avec remplacement des luminaires) NEVEU	
soit un total de	150 685,16 € HT 180 822,19 € TTC

Ces propositions sont débattues puis soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

- La **liste** des entreprises retenues pour la **restructuration de l'école** :
abstention : 0 – contre : 1 – pour : 12 voix est **approuvée**.
- La **liste** des entreprises retenues pour la **rénovation / extension de la salle des fêtes**
abstention : 0 – contre : 1 – pour : 12 voix est **approuvée**

AVENANTS AUX FORFAITS « LAURENT CHASSAGNE ARCHITECTE »

Avenant forfait Atelier Laurent Chassagne architecte « Restructuration ou reconstruction d'un bâtiment scolaire » à SAINTJEAN DE THURIGNEUX

Les études d'avant-projet intègrent des modifications de programme demandées par le maître d'ouvrage, apparues en cours d'études.

En application du contrat de maîtrise d'œuvre, le maître d'œuvre s'engage sur un coût prévisionnel définitif d'un montant de 738 064 € HT.

De plus le délai d'engagement est augmenté de 10 mois, suite à une interruption des études et passe donc de 18 à 28 mois.

Le taux de rémunération initialement fixé à 9,6 % n'est pas modifié.

L'incidence financière se décompose ainsi :

	Coût prévisionnel € HT	Montant de la rémunération	
		HT	TTC (TVA 20%)
initial	450 000 €	43 200,00 € HT	51 840,00 €
actualisé	738 064 €	70 854,14 € HT	85 024,97 €

Cet avenant, validé par la CAO lors de sa réunion du 26 juin 2017, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal : abstention : 0 – contre : 0 – pour : 13 voix est **approuvé**.

Avenant forfait Atelier Laurent Chassagne architecte « Rénovation / extension de la salle polyvalente » à SAINTJEAN DE THURIGNEUX

Les études d'avant-projet intègrent des modifications de programme demandées par le maître d'ouvrage, apparues en cours d'études.

En application du contrat de maîtrise d'œuvre, le maître d'œuvre s'engage sur un coût prévisionnel définitif d'un montant de 142 812 € HT.

Le taux de rémunération initialement fixé à 9,6 % n'est pas modifié.

L'incidence financière se décompose ainsi :

	Coût prévisionnel € HT	Montant de la rémunération	
		HT	TTC (TVA 20%)
initial	90 000 €	8 640 €	10 368 €
actualisé	142 812 €	13 709,95 €	16 451,94 €

Cet avenant, validé par la CAO lors de sa réunion du 26 juin 2017, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal : abstention : 0 – contre : 0 – pour : 13 voix est **approuvé**.

DEVIS SIGNALÉTIQUE

Monsieur le Maire informe qu'un devis a été demandé pour l'achat de panneaux signalétiques, pour les résidents de Dynacité, « rue du Vieux Chêne » et «Herbage ».

DEMANDE D'UN FORAGE AU PLAN D'EAU DE LA PART DE M. NEYRIN

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur Hervé NEYRIN, gérant du plan d'eau de St Jean, demandant à la commune de pallier au problème de la baisse du niveau de l'eau dans l'étang communal, par la mise en place d'un forage.

Après débat, le conseil municipal

- précise que cette demande ne rentre pas dans le cadre d'une bonne conduite environnementale,
- rappelle la circulaire de Monsieur le Préfet sur la vigilance à adopter en période de canicule,
- et décide de ne pas retenir sa proposition de forage ;.

SUITE À DONNER SUR LA MODIFICATION DU PLU

Depuis le 27 mars 2017 le POS (Plan d'Occupation des Sols) / PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune est devenu caduc et les règles du RNU (Règlement National d'Urbanisme) deviennent applicables.

Afin de maîtriser au mieux les règles générales d'aménagement et d'utilisation du sol, Monsieur le Maire :

- propose, de prendre une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du PLU qui serait assurée par l'agence d'Ingénierie de l'Ain

Après lecture de la convention, le conseil municipal :

- accepte à l'unanimité cette convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

POINT SUR LA BIBLIOTHÈQUE

Une séance de formation sur le logiciel et les ordinateurs de la bibliothèque a eu lieu, en présence de Mesdames Aurélie ANDREANI, Josiane RIBAUT et Marie-Ange DUPONT, volontaires et bénévoles de la future bibliothèque, et un responsable de la Passerelle (TREVoux)

Il est proposé que les services de cette bibliothèque annexe soient opérationnels pour septembre 2017, et ouverts un jour par semaine, le vendredi soir.

QUESTIONS DIVERSES

Association Thurig'ones

La gestion de cette Association soulève encore quelques problèmes financiers, des solutions ont été évoquées pour pallier à ces problèmes de trésorerie.

Réunions

Une réunion sur « la route des Étangs » est prévue le 3 juillet à 18H30. Jean-Paul CHEVREL représentera la commune.

Une réunion-conférence « environnementale » donnée par le Préfet est prévue le 4 juillet à 17h en préfecture, Jean-Pierre RIBAUT et Jean-Paul CHEVREL représenteront la commune.

Val Horizon

Une personne, placée sous la responsabilité de Val Horizon, viendrait aider l'agent communal à désherber le cimetière et le village durant la semaine 27 (du 3 au 7 juillet).

L'encadrement de cet agent est confié à Annie Boulon.

Fête du Plan d'eau

La « fête du plan d'eau » a été une réussite et plus de 300 repas ont été servis.

Il est signalé que des personnes mal intentionnées profitent de cette fête pour jeter leurs sacs poubelles sur des lieux réservés au comité des fêtes.

Devis CERIG

Le changement de deux postes informatique en mairie a fait l'objet d'un devis de la part de la société CERIG.

Le conseil municipal demande à revoir ce point, pour une étude plus approfondie.

SMICTOM

Des bacs de récupération papier -- dits « cocottes » -- seront placés en mairie et à l'école dans le but de recycler le papier usagé, via le SIMCTOM.